Atmo votre parten'air
NOUVELLE-AQUITAINE

Rapport d'activité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine 2023

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

SOMMAIRE

Éditorial	3
Vie de l'association	4
Surveillance réglementaire	8
Urbain, routier & résidentiel	9
L'activité portuaire	12
L'activité agricole	14
L'activité industrielle	15
La qualité de l'air intérieur	16
Innovation & partenariats de recherche	17
Communication & Sensibilisation	19
Perspectives 2024	20
Membres du Conseil d'Administration	21
Annexes	22

Glossaire

AASQA : association agréée de surveillance de la qualité de l'air

APSF : Association des Pollinariums Sentinelles de France

ACSM : analyseur automatique de composition chimique des particules

ADEME : Agence de la transition écologique

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

AREC : Agence régionale d'évaluation environnement et climat

ARS : Agence régionale de santé

BC : Black Carbon

CARA : caractérisation chimique des particules

CDA : Communauté d'agglomération

CH_4 : Méthane

CO_2 : Dioxyde de carbone

COFRAC : Comité français d'accréditation

COV : composés organiques volatils

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ERP : établissement recevant du public

HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques

IA : intelligence artificielle

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques

IRS : inventaire régional spatialisé (des émissions polluantes)

LaSIE : Laboratoire des sciences de l'ingénieur pour l'environnement

LCSQA : Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air

LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais

N_2O : Protoxyde d'azote

NH_3 : Ammoniac

NO_2 : dioxyde d'azote

NOx : oxydes d'azote

O_3 : ozone

PCAET : plan climat-air-énergie territorial

PIN : Polluants d'intérêt national

PM_{10} : particules grossières de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm

$PM_{2,5}$: particules fines de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 µm

PNSQA : plan national de surveillance de la qualité de l'air

PPA : plan de protection de l'atmosphère

PREV'AIR : plate-forme nationale de prévision de la qualité de l'air

PRSE : plan régional santé environnement

PRSQA : programme régional de surveillance de la qualité de l'air

PTR-MS : spectromètre de masse par réaction de transfert de proton

PUF : particules ultrafines

QAI : qualité de l'air intérieur

QSE : qualité - sécurité – environnement

RNSA : Réseau National de Surveillance Aérobiologique

RGPD : Règlement général sur la protection des données

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SO_2 : dioxyde de soufre

TGAP : taxe générale sur les activités polluantes

TSP : Total Suspended Particulates

ZFE-m : zones à faibles émissions mobilité

Version du : 11 juin 2024

Coordination : Julie Gault

Validation : Anne Claire Devanne

ÉDITORIAL

Laure Curvale

Présidente d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

La publication de notre rapport d'activité est un moment clé pour Atmo Nouvelle-Aquitaine. Elle offre l'occasion de prendre du recul et de regarder le travail accompli par notre équipe, en collaboration avec nos membres et partenaires.

Au-delà de la surveillance réglementaire quotidienne de la qualité de l'air, notre association mène une diversité d'activités et de projets que je vous invite à découvrir pour l'année écoulée, notamment : le déploiement de nouvelles cartes d'inventaires et d'exposition, des études autour des ZFE-m, une expertise certifiée en qualité de l'air intérieur, l'animation d'observatoires des odeurs, mais aussi des projets sur les polluants dits émergents ou des actions de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'Air… Un programme riche et varié !

En 2023, il nous est apparu nécessaire d'initier une réflexion globale sur notre organisation. Nous poursuivons ces travaux en 2024 qui s'articulent autour de deux projets structurants:

Une volonté de nous recentrer vers nos membres

Nous réexaminons nos liens et interactions avec nos membres. Comment pouvons-nous mieux les soutenir dans leurs défis et répondre à leurs besoins ? Comment pouvons-nous travailler en étroite collaboration dans une région aussi vaste ?

En recentrant notre attention sur nos membres, nous renforçons notre engagement envers une gouvernance participative, avec des actions adaptées au plus près des besoins.

Repenser notre stratégie financière

Parallèlement à notre engagement continu envers notre mission fondamentale, nous sommes confrontés à des défis financiers. Nous devons faire face à la nécessité de garantir la pérennité de notre association sur le long terme. Ainsi nous avons initié une réflexion approfondie autour de notre modèle économique, cherchant des moyens innovants et durables de financer nos activités. Soucieux de rester fidèles à nos valeurs et à notre mission, nous sommes déterminés à trouver des solutions efficaces pour assurer la viabilité financière de notre observatoire, garantissant ainsi notre capacité à continuer à servir nos communautés et à protéger notre environnement.

Il s'agit là d'une perspective qui se poursuit sur l'année 2024 et les années à suivre. Cette nouvelle stratégie a pour but de faire grandir notre observatoire en s'appuyant sur les collaboratrices et collaborateurs actuels mais aussi sur celles et ceux qui arrivent en cours de route.

Bonne lecture !

VIE DE L'ASSOCIATION

Un ancrage territorial pour une mission d'intérêt général

Par l'aide à la décision qu'elle apporte, Atmo Nouvelle-Aquitaine a pour vocation de vérifier la situation de la région par rapport à la réglementation pour contribuer à :

- Limiter l'exposition des populations
- Améliorer la qualité de l'air

Nous sommes une association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQA). Nos missions sont définies par l'arrêté ministériel du 16 avril 2021. Atmo Nouvelle-Aquitaine les mène conformément à son Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'air (PRSQA). Défini pour une durée de 5 ans, il a été révisé début 2022.

Un maillon du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air

Atmo Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air. Comme pour ses homologues, son territoire de compétences est la région. Membre de la Fédération Atmo France, qui réunit toutes les AASQA, notre observatoire collabore avec les autres acteurs du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Notre vision : devenir un organisme expert incontournable au plan régional et un acteur reconnu par ses pairs et influant à l'échelle nationale

CHIFFRES CLÉS

47 ANS D'EXPÉRIENCE

CERTIFICATION
ISO 9001 - ISO 45001 - ISO 14001

ACCRÉDITATION COFRAC
essais air ambiant / air intérieur

34
ADMINISTRATEURS
dont 12 constituant le bureau

+4,3 M€
DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

151 MEMBRES
répartis en quatre collèges :

- associations et personnalités qualifiées
- acteurs du monde économique
- représentants de l'État,
- collectivités territoriales

1 ÉQUIPE DE **46** SALARIÉS

3 PÔLES
BORDEAUX, LIMOGES, LA ROCHELLE

LA QUALITÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT CHEZ ATMO NOUVELLE-AQUITAINE

L'observatoire a mis en place un système de management de la qualité - sécurité - environnement (QSE) pour l'ensemble de ses activités, gage de la satisfaction de ses parties intéressées.

Cette démarche est reconnue par l'obtention de la certification ISO 9001, 45001 et 14001.

De plus, Atmo Nouvelle-Aquitaine est accrédité pour la réalisation des mesures automatiques de NO/NO_X, SO_2, CO, O_3, PM_{10} et $PM_{2,5}$ en air ambiant et la surveillance réglementaire en air intérieur, dans les établissements recevant du public (ERP). Portée d'accréditation COFRAC d'Atmo Nouvelle- Aquitaine disponible sur www.cofrac.fr – n°1-6354.

Ces démarches QSE permettent à Atmo Nouvelle-Aquitaine d'assurer la maîtrise permanente de ses processus et résultats de mesure. Cette politique est menée via des objectifs mesurables et des dispositions de surveillance, de cohérence et d'amélioration continue.

Financement

En 2023 le budget de fonctionnement d'Atmo Nouvelle-Aquitaine s'élève à 4,3 millions d'euros (hors reprise sur investissement et transfert de charges). Le financement de l'observatoire est multipartite : l'État, les collectivités et les entreprises industrielles (au titre de la taxe générale sur les activités polluantes - TGAP) en sont les principaux financeurs.

Produits* d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en 2023.

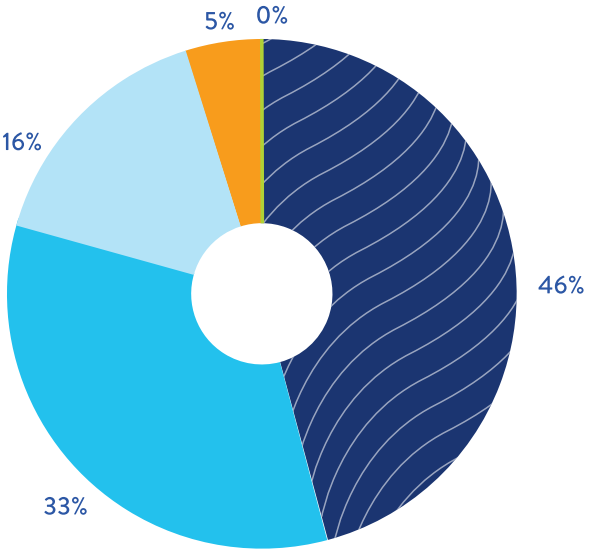

- Acteurs du monde économique
- Etat
- Collectivités territoriales
- Associations et personnalités qualifiées
- Prestations

*hors transferts de charges et reprises sur subventions d'investissement

Dépenses 2023 d'Atmo Nouvelle-Aquitaine (hors dotations aux amortissements / provisions).

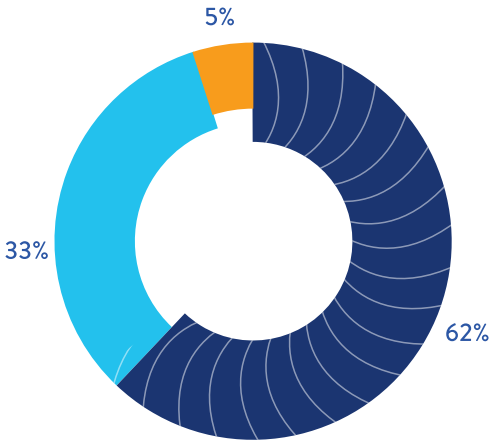

- Charges de personnel
- Charges de fonctionnement
- Impôts et taxes

Financement des investissements d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en 2023.

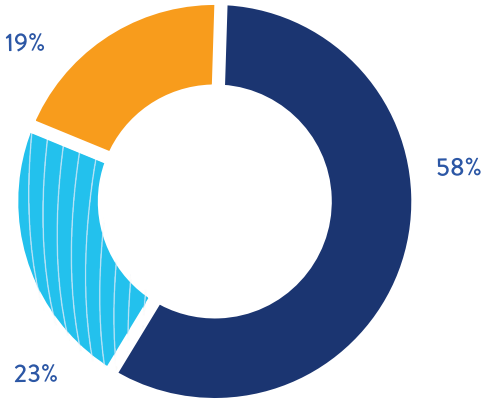

- Fonds propres
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Etat

FAITS MARQUANTS 2023

Janvier

- Formation des enseignants à Bordeaux
- Travaux sur la nouvelle réglementation QAI

Mars

- Diffusion de l'indice ATMO sur TV7
- Mise à disposition des fiches émissions de polluants

Mai

- Projet B-CUBE PUF approuvé : impact de l'exposition de la population aux PUF sur Bordeaux Métropole

Juin

- Audit de suivi QSE -AFNOR
- Modélisations dans le cadre de la ZFE-m de Bordeaux Métropole

Septembre

- Bilan Annuel de la Qualité de l'Air 2022
- Cofrac : maintien de notre accréditation sur la surveillance QAI réglementaire
- Démarrage de la mise à jour de l'Inventaire Régional Spatialisé

Octobre

- Début du projet de refonte des actions partenariales
- Déplacement de la station de Mont-de-Marsan

Novembre

- Sortie de l'étude sur le Port de la Lune
- Nouvel atlas cartographique 2022 des populations et surfaces

Décembre

- Présentation de nos travaux sur les données satellites au séminaire organisé au CNES par le LCSQA.
- Plan de Protection de l'Atmosphère de Bordeaux
- Bilans particules 2019-2022
- Publication des premières études avec le PTR-MS sur le bassin de Lacq

SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE

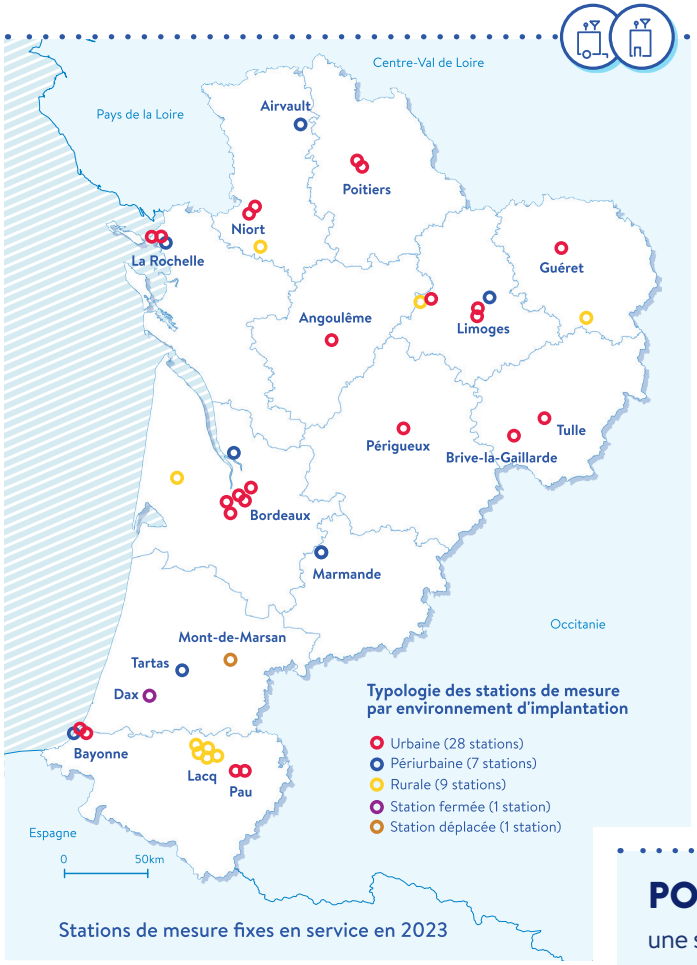

Stations de mesure fixes en service en 2023

POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

NO_2 SO_2 NO_x O_3 CO
C_6H_6 PM_{10} $PM_{2,5}$ As CD
NI PB B[a]P

POLLUANTS D'INTÉRÊT NATIONAL (PIN)

Sulfate Carbone suie
Particules (ultra)fines
75 pesticides Ammonium
Nitrate Matière organique

POLLUANTS ÉMERGENTS NON RÉGLEMENTÉS

NH_3, H_2S ...

ÉTUDIER POUR AMÉLIORER NOS CONNAISSANCES

Atmo Nouvelle-Aquitaine dispose également de 12 stations mobiles pour compléter sa surveillance.

POLLENS

une surveillance non réglementaire

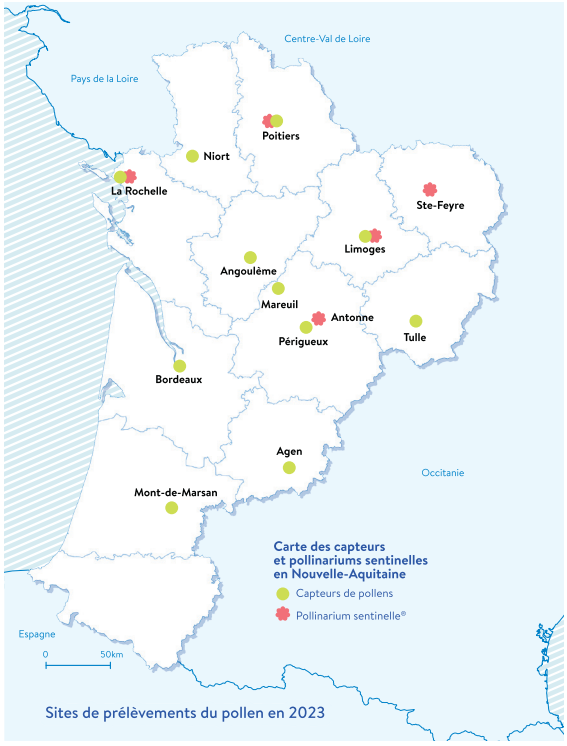

Sites de prélèvements du pollen en 2023

URBAIN, ROUTIER & RÉSIDENTIEL

Les différents modes de transports, les lieux d'habitation (ville ou campagne), les activités urbaines... Ici, nous nous concentrons sur les domaines clés, permettant de fournir des informations cruciales pour guider nos membres dans leurs actions visant à améliorer l'impact de ces différents secteurs sur la qualité de l'air.

Zoom sur les Zones à Faibles Émissions et mobilité

Objectifs : En 2023, Atmo Nouvelle-Aquitaine a été sollicité par les agglomérations concernées par l'obligation de mise en œuvre d'une ZFE-m sur leur territoire au 1er janvier 2025. L'objectif était d'estimer les gains attendus par ces restrictions des véhicules motorisés, en fonction de leur vignette Crit'Air, sur la qualité de l'air (émissions et concentrations).

Principales actions réalisées

- Calcul des émissions en polluants atmosphériques à partir des données de trafic fournies et du parc roulant prospectif
- Modélisation de la qualité de l'air à l'horizon prospectif avec et sans le dispositif ZFE-m
- Évaluation des gains obtenus (émissions, concentrations et exposition aux valeurs réglementaires)

Polluants surveillés : NO_2 | PM_{10} | $PM_{2,5}$

Le cas de Bordeaux Métropole

Les principaux résultats de cette étude montrent qu'une restriction des véhicules classés Crit'Air 3, 4, 5 ou non classés permettent un gain significatif sur le dioxyde d'azote dans le périmètre d'application du dispositif (intra-rocade) et au-delà (Bordeaux Métropole). Consulter les principaux résultats.

Études réalisées ou en cours sur la thématique

Bordeaux Métropole (2023 & 2024), Communauté d'Agglomération Pays Basque (2023 & 2024).

Zoom sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Bordeaux

Objectifs : Les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) définissent les objectifs et les mesures permettant de réduire les émissions, de ramener ou de maintenir les concentrations en polluants atmosphériques sous les seuils réglementaires, et ainsi diminuer l'exposition à la pollution de l'air. Le PPA de Bordeaux est en vigueur depuis 2007 et en est actuellement à sa 3ème édition.

Principales actions réalisées

- Calcul des émissions en polluants atmosphériques pour définir un état initial (2019) et 2 scenarii 2030 « fil de l'eau » et « avec actions PPA »
- Modélisation de la qualité de l'air pour l'état initial et pour les 2 scenarii 2030
- Évaluation des gains obtenus (émissions, concentrations), comparaison aux objectifs nationaux de réduction des émissions (PREPA, Plan Chauffage bois) et évaluation de l'exposition de la population aux valeurs réglementaires

Polluants surveillés : NO_X | PM_{10} | $PM_{2,5}$ | COVNM | SO_2 | NH_3

Principaux résultats

Le PPA permettrait d'atteindre les objectifs nationaux de réductions des émissions à l'horizon 2030. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs nécessite des actions fortes et contraignantes, comme mettre en place de ZFE-m sur Bordeaux Métropole, limiter l'augmentation du trafic et remplacer intégralement les foyers ouverts et les appareils anciens de chauffage au bois. Ce scenario diminue considérablement l'exposition des populations, néanmoins, il subsiste des populations exposées (environ 50 habitants) à des concentrations supérieures à la valeur limite annuelle en dioxyde d'azote fixée à 40 µg/m³.

Commanditaire : DREAL Nouvelle-Aquitaine,

Lien de téléchargement : PPA : État des lieux de la qualité de l'air et évaluation prospective 2030 - Agglomération bordelaise

Autre étude similaire : PPA de Bayonne

Étude des particules de 2019 à 2022

La mesure de la composition chimique des particules, de leur concentration en nombre et de leur distribution granulométrique permet notamment d'identifier les sources de particules et ainsi de cibler les secteurs émetteurs pour la mise en œuvre des politiques urbaines.

3 types de particules dominent en Nouvelle-Aquitaine : celles émises directement par le chauffage au bois, d'autres par le trafic routier et une dernière catégorie de particules, dites secondaires, provenant de la transformation de gaz dans l'atmosphère émis notamment par différentes sources en milieu urbain (trafic routier, combustion de la biomasse) et industriel, ainsi que par les activités agricoles. Tandis que les particules liées au trafic routier sont présentes toute l'année, la période hivernale est dominée par un impact de la combustion de la biomasse. De plus, le secteur agricole joue un rôle important en fin d'hiver/début de printemps dans la formation de particules secondaires.

Consulter les 2 bilans

- Comptage des particules fines et ultrafines
- Caractérisation chimique des particules

L'atlas cartographique

L'atlas vise à fournir une vision détaillée des cartographies de la qualité de l'air dans la région, mettant en lumière les zones et les populations exposées à des dépassements des seuils réglementaires observés principalement pour :

- l'ozone (O_3) à l'échelle régionale
- le dioxyde d'azote (NO_2), les particules grossières PM_{10} et les particules fines $PM_{2,5}$ en milieu urbain

Ces cartographies sont associées aux populations et aux surfaces dépassant les normes réglementaires, selon la méthodologie préconisée par le LCSQA.

L'objectif principal est de présenter non seulement les cartographies de la qualité de l'air, mais également d'identifier les populations et les surfaces exposées à des niveaux de pollution dépassant les normes réglementaires.

Consulter l'atlas cartographique

Impact des fumerons sur la qualité de l'air à Hostens (33)

Les incendies de Gironde durant l'été 2022 ont provoqué la combustion de veines de lignite (dérivé du charbon) sur la commune d'Hostens (33). Toujours actives, ces dernières provoquent par endroit des fumerons en surface.

Principales actions réalisées

Analyse de la qualité de l'air de lieux susceptibles d'être ouverts au public courant de l'été 2023 sur Hostens (33).

Polluants : particules (PM_{10} et $PM_{2,5}$) et dioxyde de soufre (SO_2)

Commanditaire : Département de la Gironde

Principaux résultats

Pour les niveaux en particules grossières et particules fines, les seuils réglementaires ainsi que les recommandations OMS fixés pour ces deux polluants sont respectés. Il en va de même pour la surveillance du dioxyde de soufre.

Consulter le rapport complet

L'ACTIVITÉ PORTUAIRE

Les activités portuaires sont toutes aussi variées que les polluants émis par ces activités. Les études présentées ici sont un aperçu des différents accompagnements que nous avons réalisés dans ces zones stratégiques et à fort enjeu environnemental.

Zoom sur le Port de la Lune à Bordeaux

Objectif(s) : Étudier l'impact de l'activité du port de Bordeaux sur la qualité de l'air

Principales actions réalisées

- Mesures de polluants règlementés
- Mesures de polluants non règlementés
- Pendant 1 année complète

Polluants surveillés

- Dioxyde d'azote (NO_2)
- Dioxyde de soufre (SO_2)
- Particules grossières (PM_{10})
- Particules fines ($PM_{2,5}$)
- Carbon suie/black carbon
- Comptage des particules fines et ultrafines

Commanditaire : Bordeaux Métropole

Principaux résultats :

Bien que des pics de concentration de NO_2 et SO_2 ont parfois été observés lors de la présence de paquebots, leur impact est globalement faible sur la qualité de l'air. Les principales sources de pollution observées lors de l'étude sont le trafic routier et le chauffage au bois.

Consulter les résultats

Mise en place d'une nouvelle station industrielle dans l'Estuaire de l'Adour

Atmo Nouvelle-Aquitaine accompagne l'association S3PI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles) Estuaire de l'Adour dans la mise en place d'une station de mesures permanente dans la zone industrialo-portuaire. Elle devrait être opérationnelle en 2025.

Principales actions réalisées :

- Accompagnement
- Expertise technique (choix des polluants à mesurer, emplacement de la station, ...)

Polluants surveillés : liés à l'activité industrialo-portuaire (en cours de sélection)

Étude précédente : Étude (2019-2021) Estuaire Adour

Inventaire & modélisation sur le port de La Rochelle

Objectif(s) : Estimer les quantités de polluants rejetés dans l'air par les activités du port et cartographier la dispersion de ces polluants dans l'air sur Port Atlantique La Rochelle, afin d'évaluer l'impact des activités portuaires sur le quartier.

Polluants étudiés : NO_x, PM_{10}, $PM_{2,5}$, SO_2 et C_6H_6.

Principaux résultats

Cette étude met en lumière l'impact du transport maritime commercial sur la qualité de l'air. Le travail de modélisation permettant de convertir les émissions polluantes en concentrations respirées montre un très faible impact des activités portuaires avec aucun dépassement de valeurs limites et des concentrations proches de celles de l'agglomération de La Rochelle.

ARRÊT TEMPORAIRE STATION LA PALLICE

Début 2023, des travaux importants à proximité de la station de La Rochelle - La Pallice ont été annoncés. Leur durée étant fixée à 16/18 mois, une station temporaire de mesure (La Rochelle-Saint-François, rue René Caille) a été mise en place mi-septembre 2023 pour prendre le relai. Les travaux ayant pris du retard, les 2 stations mesurent en parallèle. Un bilan comparatif des 2 stations de mesure sera effectué en mai 2024 et portera sur la période mi-septembre 2023 – fin mars 2024.

L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Les activités liées au secteur agricole sont variées. Voici un extrait des travaux que nous avons pu mener pour évaluer l'impact de certaines activités sur la qualité de l'air.

Les pesticides dans l'air

Malgré l'absence de valeurs réglementaires, les mesures de pesticides dans l'air répondent à un besoin d'informations sur la présence de ces substances dans différents milieux aériens. Cette surveillance permet également de suivre les tendances sur le long terme et d'évaluer l'impact des mesures de gestion des pesticides.

En 2023 sur les 6 sites (4 fixes : Poitiers, Bordeaux, Saint-Saturnin et Montroy, et 2 temporaires : Aydie et Boussac) :

- 72 molécules d'importance nationale (classées comme hautement prioritaires ou prioritaires par l'Anses) ;
- 37 autres d'intérêt régional.

Consulter le rapport 2022

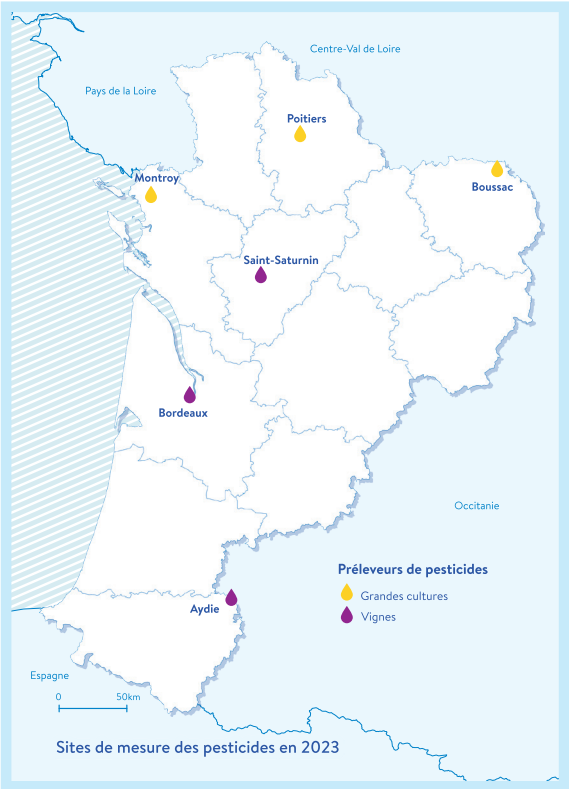

Sites de mesure des pesticides en 2023

Le projet AQAMETHA

Projet lauréat de l'appel à projet AQACIA de l'Ademe, AQAMETHA vise à étudier l'impact de la méthanisation sur la qualité de l'air (ammoniac et hydrogène sulfuré) et les odeurs. Débuté en 2022, ce projet de recherche se déroule sur 3 ans et s'articule autour de 3 grandes actions : investigations de terrain et campagnes de mesure, volet autour de l'implication citoyenne, et valorisation et diffusion des résultats. Une interface de visualisation devrait être accessible à l'été 2024.

Contributeurs du projet

Atmo Nouvelle-Aquitaine, Air Pays de la Loire, Atmo Grand Est, Atmo Haut de France, Atmo Normandie, Atmo Aura, Atmo France, la société Osmanthe.

L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Les activités industrielles sont particulièrement variées et certaines d'entre elles peuvent être soumises à des obligations réglementaires. C'est souvent dans ce cadre que nous intervenons pour accompagner les industriels dans leur démarche d'évaluation des impacts sur la qualité de l'air. Voici un extrait des différents travaux réalisés dans l'année.

La surveillance des Unités de Valorisation Énergétique

Les unités de valorisation énergétique (UVE) assurent une mission de service public en apportant une solution de traitement aux déchets résiduels (déchets ménagers et assimilés, etc.) pouvant être valorisés en énergie. Au-delà de cette fonction, les UVE produisent non seulement de la chaleur qui alimente notamment des réseaux de chauffage urbain, ou des process industriels, mais également de l'électricité.

Les UVE sont tenues de surveiller l'impact de leur installation sur l'environnement. Cela doit concerner au moins les dioxines et les métaux. C'est dans ce contexte que l'Unité de Valorisation de Poitiers a sollicité Atmo Nouvelle-Aquitaine. Cette surveillance annuelle a pour but :

- de comparer la qualité de l'air aux seuils réglementaires
- d'évaluer l'impact des rejets sur la qualité de l'air environnant

Consulter les études récentes

UVE de Poitiers UVE La Rochelle

La surveillance des odeurs sur le bassin de Lacq

Depuis 2016, un observatoire des odeurs permet de suivre en temps réel les nuisances olfactives sur le bassin de Lacq. Il est composé d'un jury de nez riverains et industriels formé à la reconnaissance des odeurs et permet à l'ensemble des partenaires (industriels, collectivités, services de l'État, associations de riverains) de partager et d'améliorer la situation olfactive du territoire.

Cet observatoire des odeurs fait l'objet d'un accompagnement fort de la part d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En effet, en tant que garant de la méthode du Langage des nez®, des séances de révision mensuelles sont proposées aux nez afin de garantir leurs compétences olfactives. Atmo Nouvelle-Aquitaine met également à disposition des nez et des riverains du bassin de Lacq son outil de signalement des odeurs SignalAir. Afin de donner plus de visibilité à cet outil qui a remplacé ODO en 2022, Atmo Nouvelle-Aquitaine a diffusé un communiqué de presse au début de l'année 2023.

Communiqué de presse sur l'outil de signalement SignalAir

Outre des bilans réguliers permettant une communication accrue, chaque année, Atmo Nouvelle-Aquitaine édite un bilan de la surveillance des odeurs sur ce territoire. Consulter ce bilan.

Pour en savoir plus sur l'observatoire

Zoom sur : le bassin de Lacq & PTR-MS

Un spectromètre de masse (PTR-MS) a été installé dans le bassin industriel de Lacq pendant plus d'un an et demi afin de caractériser l'impact des rejets atmosphériques gazeux des sites industriels environnants sur la qualité de l'air. La dernière étude s'est terminée début 2023 et l'ensemble des résultats a été publié cette année. Plus d'une vingtaine de molécules ou groupes de molécules ont été suivis en continu dont certaines ont clairement démontré leur lien avec les activités industrielles du secteur tandis que pour d'autres, les activités urbaines ou les sources naturelles ont également joué un rôle dans leurs émissions.

Consulter le rapport

Mesure exploratoire des COV et autres molécules gazeuses à l'aide d'un PTR-MS dans le bassin de Lacq

LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Souvent méconnue du grand public, la qualité de l'air intérieur est pourtant une thématique à fort enjeux pour les collectivités notamment. La réglementation a par ailleurs évolué depuis le 1er janvier 2023 pour certains Établissements Recevant du Public (ERP).

Dernière phase de l'étude RENOVAIR dans les logements

Objectifs : Étudier l'impact des travaux de rénovation énergétique des logements sur la qualité de l'air intérieur, à la demande de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Principales actions réalisées

- Mesures de polluants dans l'air intérieur des logements
- 3 phases de mesures : avant les travaux (2021), juste après (2022) et 1 an après (2023).

Polluants surveillés

- COV : formaldéhyde, benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes
- Dioxyde de carbone (CO_2)

Partenaires : Cerema Sud-Ouest (étanchéité à l'air, ventilation, confort…)

Principaux résultats

Il en ressort que les matériaux de rénovation dégradent la qualité de l'air intérieur (QAI) pendant plusieurs mois mais qu'au global, après 1 an, la QAI est similaire à celle d'avant les travaux et conforme aux seuils de référence. Cependant, il est difficile de s'affranchir des sources de pollution amenées par les occupants (bougies, tabac, meubles neufs…).

Consultez les résultats

La règlementation sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains ERP (Établissements Recevant du Public) a évolué le 1er janvier 2023. Atmo Nouvelle-Aquitaine a réalisé un travail important pour se mettre à jour et continuer de réaliser ces mesures règlementaires. L'accréditation a été renouvelée lors de l'audit d'octobre 2023 (portée d'accréditation COFRAC d'Atmo Nouvelle-Aquitaine disponible sur http://www.cofrac.fr/– n°1-6354)

INNOVATION & PARTENARIATS DE RECHERCHE

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à plusieurs projets de recherche et d'innovation pour développer ses connaissances sur différentes thématiques. L'objectif est également de mieux comprendre les évolutions des polluants à enjeux.

Projet B-cube PUF & impact des PUF

B-cube PUF est un projet lauréat de l'appel à projet de recherche de l'ANSES et porté par l'INSERM de Bordeaux (équipes ELEANOR et EPICENE). Son objectif est d'étudier les associations entre l'exposition aux PUF de l'air intérieur/extérieur et le vieillissement cérébral en population générale dans une cohorte de jeunes séniors (B-Cube).

Le rôle d'Atmo Nouvelle-Aquitaine sera de fournir une évaluation des concentrations de PUF auxquelles les membres de la cohorte sont exposés. Le projet aura une durée de 3 ans.

Les partenaires du projet : CSTB, Air Breizh et Atmo Nouvelle-Aquitaine

La mesure de l'ammoniac

L'ammoniac est encore aujourd'hui caractérisé de « polluant émergent », c'est-à-dire dont l'impact sur la santé et/ou l'environnement est fortement suspecté ou reconnu, mais pour lesquel on ne dispose que de peu de données de concentration dans l'air. Pour pallier ce manque, des mesures sont réalisées tout au long de l'année depuis 2022 à l'aide de prélèvements par échantillonneurs passifs. Elles sont traitées en lien avec les mesures d'ammoniac par satellite.

Si l'ammoniac provient très majoritairement des activités agricoles, il est aussi émis par les transports et l'industrie.

Il est à l'origine de la formation de particules secondaires, qui contribuent à la présence de particules fines dans l'air, enjeu majeur de santé publique.

Consulter le bilan des mesures 2022

et le bilan des mesures 2023

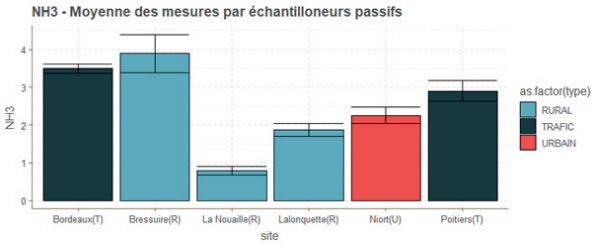

Concentrations moyennes d'ammoniac mesurées sur les sites de la région durant l'année 2022

Spatialisation des phytosanitaires sur l'agglomération de La Rochelle

Objectifs : Réaliser une spatialisation des usages des produits phytosanitaires à la parcelle sur le territoire de l'agglomération de la Rochelle.

Méthodologie :

- Basée sur des modèles statistiques, elle utilise :
  - des données locales telles que les ventes de produits phytosanitaires (BNVD)
  - ou l'occupation des sols.
- Permet de construire un indice de pression par habitation pour une sélection de molécules. consulter les résultats

Étude similaire réalisée en 2022 : consulter les résultats

Commanditaire : Agglomération de La Rochelle

Exploitation des données satellites et impact des incendies de Gironde

Poursuite du travail d'exploitation des données de mesures de qualité de l'air par télédétection à partir des instruments embarqués sur satellites.

Un bilan des données pour l'année 2022 a été réalisé et publié en 2023. Il traite en particulier de l'impact des importants incendies qui ont eu lieu en Gironde en 2022.

Les mesures par satellites ont l'avantage de couvrir l'ensemble du territoire régional et permettent une comparaison objective au reste du territoire métropolitain ou Européen. Elles fournissent également des informations sur la répartition spatiale de polluants pour lesquels on ne dispose aujourd'hui que de peu de données comme l'ammoniac ou le formaldéhyde. Ces données précieuses permettent d'orienter le choix des sites et de la temporalité pour les campagnes de mesures au sol. Elles permettent également de valider la répartition spatiale des émissions de polluants et les résultats des modèles numériques.

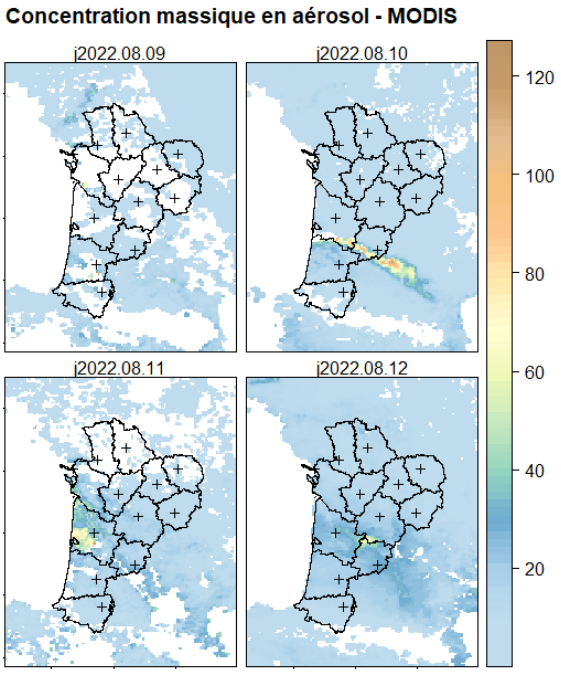

Concentrations massiques journalières d'aérosol en µg/cm² durant l'épisode d'incendies d'août 2022

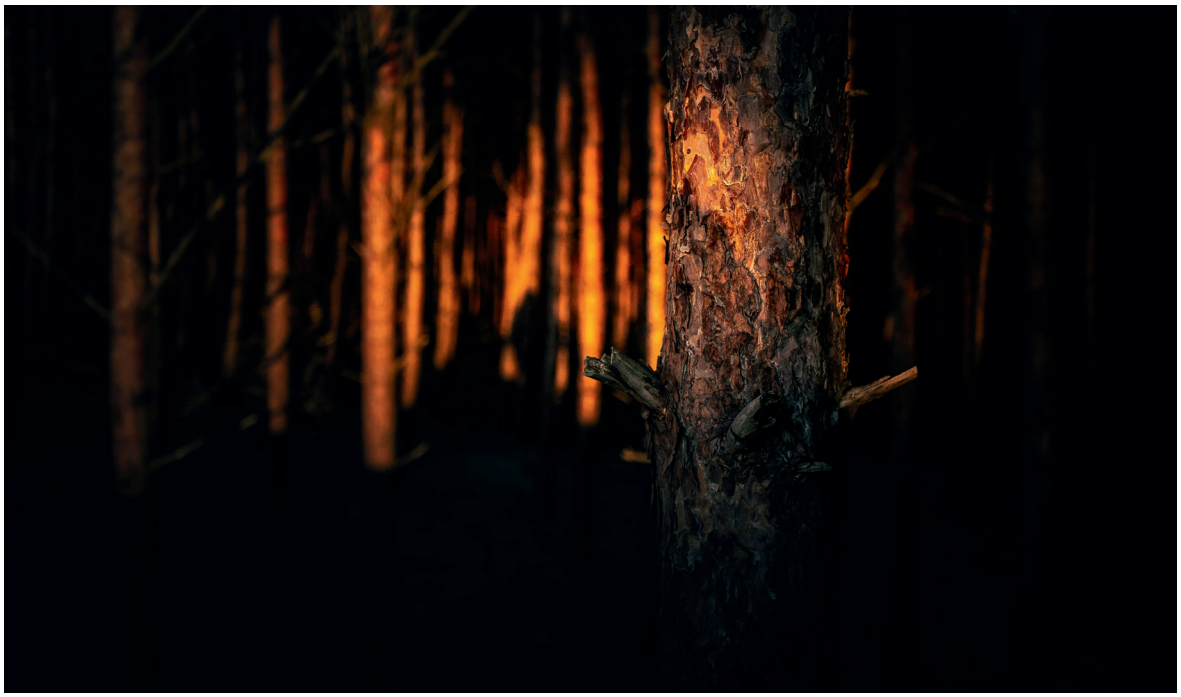

COMMUNICATION & SENSIBILISATION

La qualité de l'air est un sujet encore peu connu. Cette méconnaissance limite les capacités d'action des décideurs et des citoyens. C'est pour sensibiliser à la pollution de l'air qu'Atmo Nouvelle-Aquitaine informe et communique.

448 **retombées médias**
une **100**aine de demandes de journalistes, 4 communiqués de presse

Près de **250 000** **sessions** sur le site Web
97 actualités et publications sur le site Web

19 **événements publics**

539 abonnés aux bulletins quotidiens

Près de **6640** **personnes** sur les réseaux sociaux (Facebook, X, Instagram...)

511 **abonnés** aux alertes pollution (SMS ou e-mails)

NEWSLETTER BIMESTRIELLE

Une nouveauté en 2023 pour notre programme e-mail : la newsletter bimestrielle. Diffusée tous les 2 mois, elle permet de relayer toute l'actualité passée et à venir sur la qualité de l'air. Au programme : faits marquants, bons gestes, rapports, bilans annuels...

Il est encore temps de s'inscrire

Diffusion de l'indice ATMO sur la chaîne TV7

Une nouvelle collaboration a vu le jour entre Atmo Nouvelle-Aquitaine et la chaîne régionale d'information TV7 (Groupe Sud Ouest). Depuis le 21 mars dernier, la chaîne diffuse l'indice ATMO. Les téléspectateurs ont ainsi l'occasion de connaitre au quotidien l'état de la qualité de l'air.

Formation des enseignants de l'Académie de Bordeaux

21 enseignants ont été formés à la qualité de l'air intérieur et extérieur en 2023. Dans le cadre d'une convention avec l'Académie de Bordeaux, cette formation a été réalisée en partenariat avec la Maison pour la Science de Talence.

Projet LIFE V-aiR : du virtuel pour sensibiliser les décideurs

En 2023 nous avons contribué au développement du « serious game » (ou jeu sérieux) en réalité virtuelle. Il est destiné aux décideurs locaux souhaitant se former aux enjeux de l'air, du climat ou de l'énergie et inclure ces thématiques dans leurs projets de territoire.

Il s'agit d'une expérience collaborative pour les décideurs où il est nécessaire de construire des politiques ambitieuses adaptées à leur territoire. Le tout pour une amélioration durable de la qualité de l'air !

Partenaires

Atmo Grand Est (Pilote), ABMEE, Atmo Bourgogne-Franche-Comté, Atmo Hauts-de-France, Atmo Normandie, Madininair, l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et l'Université de Malaga.

Émissions de polluants : comprendre son territoire et ses enjeux

De nouvelles fiches ont vu le jour pour aller plus loin et avoir une vision plus détaillée des 12 départements de la région. Découvrez les principales sources de pollution de votre territoire et les principaux polluants à enjeux.

Consulter les fiches

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 sera marquée par 2 projets importants pour notre structure.

- **Un premier projet structurant, axé sur la fidélisation de nos membres et le développement de nos partenariats**, impactera de manière transversale nos services et nos actions. Ce projet contribuera notamment aux objectifs suivants pour l'année 2024 :

- Renforcer notre présence auprès de nos membres sur nos territoires.
- Améliorer l'accompagnement des collectivités, de la région et de l'État en collaboration avec nos partenaires.
- Consolider notre position en tant qu'expert reconnu et outil d'aide à la décision.
- Renforcer notre équilibre économique.

Le deuxième projet transversal sera un accompagnement dont nous bénéficierons en 2024 pour réfléchir au modèle économique d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Il s'inscrit dans le cadre d'un «Dispositif Local d'Accompagnement», une prestation financée (réservée aux associations) pour la réflexion sur des projets stratégiques. Nous serons accompagnés dans cette démarche par la coopérative bordelaise «Du vert dans les rouages», qui nous guidera dans ce processus de manière progressive.

De plus, nous suivrons de près l'avancement du **projet de nouvelle directive européenne en cours de finalisation** afin de nous préparer et d'accompagner nos membres dans ces évolutions réglementaires. Le déploiement des alertes aux $PM_{2,5}$ constituera notre priorité, étant donné qu'une mise en place est prévue en France dès 2024.

Enfin, nous continuerons à suivre les axes définis dans le PRSQA 2022-2026, en mettant notamment l'accent sur les points suivants :

- Poursuivre les études d'accompagnement pour nos membres (PPA, ZFE-m, PCAET et études spécifiques).
- Valoriser les inventaires des émissions en collaboration avec nos partenaires et continuer la bascule de la plateforme ICARE à PRISME.
- Renforcer et optimiser nos outils de modélisation en utilisant une nouvelle plateforme régionale SIREQUAETE.
- Maintenir la surveillance des polluants réglementés via nos stations de mesure fixes et mobiles.
- Suivre les polluants non réglementés tels que les pesticides, les odeurs et les poussières ultrafines.
- Poursuivre et développer l'innovation, la recherche et le développement au sein d'Atmo.
- Continuer à travailler sur la communication en consolidant l'utilisation du nouveau site web.
- Poursuivre le développement de notre système d'information au service de la structure.
- Maintenir l'accréditation Cofrac et nos certifications, et élaborer un Bilan Carbone.

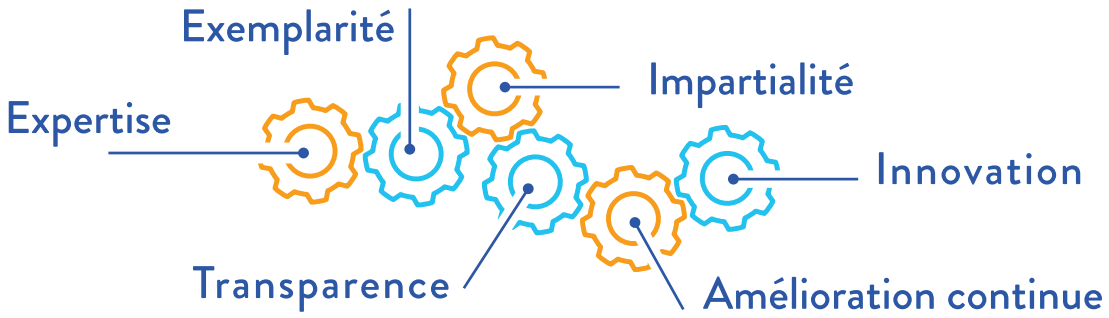

Les valeurs d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège 1 : représentants de l'État

- Préfecture de région : M. LEMEUNIER
- Préfecture de Région : M. PATROU
- DREAL Nouvelle-Aquitaine : Mme la Directrice ou son représentant, Secrétaire du Bureau.
- DREAL Nouvelle-Aquitaine : M. le Chef du service Environnement Industriel ou son représentant
- ARS Nouvelle-Aquitaine : Mme BILLAUD, Membre du Bureau
- ARS Nouvelle-Aquitaine : M. le Directeur général ou son représentant
- ADEME : M. POITEVIN, Membre du Bureau
- DRAFF Nouvelle-Aquitaine : Mme ALVADO-BRETTE
- Rectorat Nouvelle-Aquitaine : M. MARIEN

Collège 2 : collectivités territoriales

- Région Nouvelle-Aquitaine : M. RIOU, Membre du Bureau
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. BOEUF
- Conseil Départemental 33 : Mme CURVALE, Présidente du Bureau
- Limoges Métropole : Mme RABETEAU
- Bordeaux Métropole : M. GHESQUIERE, Vice-Président du Bureau
- CDA La Rochelle : Mme COTTREAU-GONZALEZ
- CDA du Bassin de Brive : M. PONCHARAL
- CU de Grand Poitiers : Mme COINEAU

Collège 3 : acteurs du monde économique

- ADEBAG : Mme GUILLERME, 1ère Vice-Président du Bureau
- ARKEMA Lacq Mourenx : Mme BIBOUD
- Chambre Régionale d'agriculture : M. DUBOURG, Membre du Bureau
- SYLVAMO : M. CATHELINE
- Port Atlantique La Rochelle : M. PLISSON
- SAFT : M. BERTIN
- Simorep Michelin : M. JACQUES, Trésorier du Bureau
- YARA France : Mme TOURNAUD

Collège 4 : associations & personnalités qualifiées

- TIPEE : M. NICOLLE
- SEPANSO 33 : M. DELESTRE
- AREC : Mme LOEB
- France Nature Environnement : Mme. LOULMET ou son représentant, Trésorier adjoint du Bureau
- Météo France : M. PERRON
- Union Régionale des Consommateurs. UFC Nouvelle-Aquitaine : M. COILLOT
- Université de Bordeaux : Mme PERRAUDIN, Secrétaire Adjointe du Bureau
- Université de La Rochelle - LaSIE : M. BLONDEAU
- Personne Qualifiée : M. CHUETTE, Vice-Président du Bureau

Liste au 1er janvier 2023.

ANNEXES

Etudes urbaines :

- Etude de l'impact du port de Bordeaux sur les concentrations en polluants atmosphériques : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/etude-de-limpact-du-port-de-bordeaux-sur-les-concentrations-en-polluants-0
- Implantation d'une station urbaine de fond à Mont-de-Marsan : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/implantation-dune-station-urbaine-de-fond-mont-de-marsan-40-etude-devaluation-du-1502
- Mesure de la concentration sous influence trafic de deux axes majeurs de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/mesure-de-la-concentration-sous-influence-trafic-de-deux-axes-majeurs-de-la-communaute

Etudes industrielles :

- Surveillance de la qualité de l'air – étude d'impact de l'industrie Everglass : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/surveillance-de-la-qualite-de-lair-etude-dimpact-de-lindustrie-everglass
- Cogénération bois SDCL/Dalkia – plan de surveillance de la qualité de l'air 2023 : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/cogeneration-bois-sdcl-dalkia-87-plan-de-surveillance-de-la-qualite-de-lair-2023
- Plan de surveillance 2023 : ALVEOL – installation de stockage des déchets non dangereux : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/plan-de-surveillance-2023-alveol-installation-de-stockage-des-dechets-non-dangereux-du
- SAFT de Nersac – mesures de métaux dans l'air ambiant - 2023 : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/mesures-de-metaux-dans-lair-ambiant-saft-de-nersac-16-2023
- Saint-Gobain Eurocoustic, plan de surveillance de la qualité de l'air - 2023 : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/saint-gobain-eurocoustic-plan-de-surveillance-de-la-qualite-de-lair-2023
- Surveillance de la qualité de l'air – UVE de Limoges 2023 : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/surveillance-de-la-qualite-de-lair-centrale-energie-dechets-de-limoges-metropole-87-4
- Surveillance de la qualité de l'air – UVE de Corrèze 2023 : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/surveillance-de-la-qualite-de-lair-unites-de-valorisation-energetique-de-correze-19-1
- Surveillance de la qualité de l'air - UVE de Poitiers - 2023 : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/surveillance-de-la-qualite-de-lair-unite-de-valorisation-energetique-de-poitiers-86-5
- Surveillance de la qualité de l'air – UVE de La Rochelle - 2023 : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/surveillance-de-la-qualite-de-lair-unite-de-valorisation-energetique-de-la-rochelle-2
- Mesure exploratoire des COV et autres molécules gazeuses à l'aide d'un PTR-MS dans le bassin de Lacq : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/mesure-exploratoire-des-cov-et-autres-molecules-gazeuses-laide-dun-ptr-ms-dans-le (rapport final publié en 2023 et notes en 2022)
- Mesure des COV et autres molécules gazeuses à l'aide d'un PTR-MS dans le bassin de Lacq (étude 2022) : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/mesure-des-cov-et-autres-molecules-gazeuses-laide-dun-ptr-ms-dans-le-bassin-de-lacq
- Bilan 2022 des activités portuaires de La Rochelle : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/impact-de-lactivite-de-port-atlantique-la-rochelle-sur-la-qualite-de-lair-bilan-de
- Bilan 2022 de l'observatoire des odeurs de ValOrizon : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/bilan-annuel-2022-des-odeurs-autour-de-linstallation-de-stockage-de-dechets-non
- Bilan 2022 de l'observatoire des odeurs de l'Agglo de La Rochelle : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/bilan-2022-de-lobservatoire-des-odeurs-de-lagglo-de-la-rochelle-17
- Bilan 2022 de l'observatoire des odeurs du bassin de Lacq : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/bilan-annuel-2022-des-odeurs-du-bassin-de-lacq-64
- Évaluation quantitative du Plan de Protection de l'Atmosphère (2009-2015) de l'agglomération de Bayonne : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/synthese-ppa-1-2009-2015-de-lagglomeration-de-bayonne-evaluation-quantitative
- Mesures par analyseur de sulfure d'hydrogène (H_2S) dans le bassin de Lacq - bilan 2020 à 2023 : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/mesures-par-analyseur-de-sulfure-dhydrogene-h2s-dans-le-bassin-de-lacq-bilan-2020-2023
- Mesure des COV et autres molécules gazeuses à l'aide d'un PTR-MS dans le bassin de Lacq : https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/mesure-des-cov-et-autres-molecules-gazeuses-laide-dun-ptr-ms-dans-le-bassin-de-lacq

ABONNEZ-VOUS

INFORMEZ-VOUS GRATUITEMENT
SUR LA QUALITÉ DE L'AIR DE VOTRE COMMUNE

Toutes nos alertes et infos pollution de l'air - mail, SMS, Facebook, Twitter - sur :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Atmo Nouvelle-Aquitaine
Tél. : 09 84 200 100
contact@atmo-na.org
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Pôle de Bordeaux
(siège social)
ZA Chemin Long
13 allée James Watt
CS 30016
33692 MERIGNAC CEDEX

Pôle de La Rochelle
(adresse postale et de facturation)
ZI Périgny / La Rochelle
12 rue Augustin Fresnel
17180 PERIGNY

Pôle de Limoges
Parc Ester Technopole
35 rue Soyouz
87068 LIMOGES CEDEX

Avec le concours financier
de l'État et de la Région.

Création graphique : Antoine Bardelli - www.bardelli.fr. Crédits photo : Atmo Nouvelle-Aquitaine, AdelineEste, Emilie-Palka. Pexels / anand-singh. Pixabay / gullefa, Unsplach / |marek-piwnicki, jimmy-dean.